

L'incendie des châteaux des YONNIERES

et du PERRAY sous la révolution

Le bulletin de la Société Archéologique de Nantes a consacré en 1933 un article à l'incendie des châteaux du Pont Hus en Petit-Mars et des Yonnières et du Perray en Saint-Mars du désert.

Voici un extrait de la communication de M. DE GOUE en ce qui concerne notre commune.

Patrice HAURAY.
Ancien Adjoint

L'incendie du château des Yonnières eut lieu au mois de décembre 1793. C'était une seigneurie importante ; le seigneur du lieu était seigneur de la paroisse de Saint-Mars-du-Désert. Jean Labbé paraît comme seigneur des Yonnières en 1422. Cette terre passa ensuite à une branche de la maison de Bailleul, amie du poète Joachim du Bellay, puis, par alliances successives, aux Massé, puis aux de Cadaran.

Gabriel-Pierre-Louis de Cadaran, conseiller au Parlement de Bretagne de 1786 à 1789, en était seigneur au moment de la révolution. Il émigra à Jersey et sous l'Empire fit reconstruire les Yonnières, qui n'avait pas trouvé d'acquéreur.

Sa mère et sa soeur se réfugièrent dans les bois et chez leurs fermiers ; mais avant de quitter leur demeure, elles eurent soin de la déménager d'une partie de ses meubles. A ce propos, le citoyen Aregnaudeau, commissaire civil du canton de Nort, écrivait aux Administrateurs du District de Nantes, le 21 juin 1793 « La dame Cadaran a vidé sa maison des Yonnières des meubles et effets qui y furent lorsque j'en fis l'inventaire et le séquestre. A cette exploitation, cette femme a apporté la malice de faire perdre un beau tas de paille que je destinais pour l'armée; deux de nos collègues l'ont vu répandu ça et là dans la fange » . Malheureusement, la légitime propriétaire n'avait pas pu enlever tout le mobilier. L'armée de Mayence, à la poursuite de la Grande Armée vendéenne, après le passage de la Loire, campa aux Yonnières. Les soldats brisèrent les scellés qui y avaient été apposés comme propriété d'émigré, et s'emparèrent de tout le mobilier, puis en s'en allant, ils y mirent le feu. Le 9 mai 1794, l'agent national Julien Rigaud, déclarait « la maison des Yonnières est à moitié démolie, le moulin a été complètement détruit par les soldats, qui s'en sont servis pour faire du feu, la chaussée de l'étang a été en partie défaite, les meubles, les fauteuils, les abat-vent ont été coupés par morceaux, les portes ont été brûlées et les vitrages cassés » .

Une partie du mobilier volé à mon arrière grand-père par les troupes révolutionnaires, fut vendu à Nantes aux enchères et, chose curieuse, nous possédons dans nos archives cet acte de vente avec le nom des acheteurs.

Le château du Perray, aussi en Saint-Mars-du-Désert, eut de tout temps à passer par de nombreuses vicissitudes. Incendié par les Protestants pendant les guerres de

Religion, il avait été reconstruit sous le règne de Louis XIII.

A l'époque de la Révolution, il se composait *d'un* grand corps de logis, flanqué de deux ailes et de quatre pavillons. Le seigneur du lieu, Jean-Baptiste de Ménardeau, dit le comte de Ménardeau, conseiller au Grand Conseil du Roi en 1785, émigra en 1791 et ne rentra en France que sous le Consulat. Il avait épousé Jeanne de la Bourdonnaye de Liré. Son petit-fils Augustin de Tarade de Corbeil-Ménardeau vendit le Perray en 1853 à M. Decroix, conseiller général de la Loire-Inférieure, aïeul de Messieurs Bureau, de Nantes.

La municipalité de Saint-Mars-du-Désert déclarait aux administrateurs du District de Nantes : « En 1792, deux citoyens sont venus de Nantes au logis du Perray et y ont demeuré huit jours. Ils ont consommé toutes les provisions avant de retourner à Paris. Il y avait dans la maison des meubles, outils, objets précieux, bijoux, livres rares et une foule de papiers que l'on n'a pas retrouvés après leur départ » . Ces deux inconnus, qui n'étaient peut-être que les légitimes propriétaires, n'avaient cependant pas enlevé toutes les richesses et les objets précieux du Perray. Au mois de juin 1793, une troupe de gens armés venant de Mauves, envahirent le château du Perray, qu'ils saccagèrent de fond en comble. Ils emportèrent « le linge, des couvertures superbes et tout le mobilier, à l'exception du lit du Maître et de celui du concierge. Ils forcèrent ensuite les métayers à mener tout leur butin dans leurs charrettes jusqu'à Mauves » .

Après le passage de la Loire par la Grande Armée vendéenne, les Mayençais campèrent dans les avenues du Perray et l'état-major logea dans le château. Mais en partant ils y mirent le feu ; ainsi, le même jour, les deux châteaux des Yonnières et du Perray devinrent la proie des flammes.

La paroisse de Saint-Mars-du-Désert fut d'ailleurs une des premières à se révolter, le 10 mars 1793. Tous les jeunes gens refusèrent d'un commun accord de tirer à la milice ; Delorme, commissaire de la République, envoyé pour faire le recensement, crut qu'il serait assez puissant à lui tout seul pour les faire obéir et même il disait « qu'il lui suffirait de leur montrer les boutons de son habit pour les faire tous trembler » . Mais les conscrits ne se laissèrent pas intimider et réunis sur la place de l'église, ils lui demandèrent au nom de qui il venait leur faire un pareil commandement. « C'est au nom de la République », répondit Delorme. « La République, reprirent tous les assistants, nous ne la reconnaissons pas ! » . Ensuite ils se mirent à le huer, puis le maltraitèrent et finirent par l'assommer à coups de bâtons. Le père du citoyen Delorme, propriétaire d'une partie du terrain bordant le boulevard du même nom, demanda l'autorisation de donner à la place qu'on y construisait, le nom de son fils, ce qui lui fut accordé.

Berdin, domestique de René Levesque, de le Botinarderie en Saint-Mars-du-Désert, fut celui qui porta le coup mortel au citoyen Delorme.